

Paris le 14/04/2023

Génération BAC 2023 : premier constat

Les épreuves de spécialités du BAC 2023 ont eu lieu du 20 au 22 mars. Les élèves de terminale ont découvert ce mercredi 12 avril leurs notes. Celles-ci, sont d'une part, prises en compte pour l'obtention du baccalauréat et d'autre part vont être intégrées au dossier de l'élève pour l'orientation vers l'enseignement supérieur via la plateforme d'admission Parcours-sup.

Covid-19 oblige, l'examen en fin d'année de terminale a été perturbé lors des trois dernières années. En 2022, les épreuves anticipées avaient été reportées en mai en raison du confinement.

C'est donc la première fois depuis la réforme du baccalauréat, qui comporte désormais une part de contrôle continu, que les épreuves écrites de spécialité se sont tenues à la date prévue en mars 2023.

Familles de France constate une fébrilité accrue, cette année, tant du côté des élèves que du côté des enseignants, ces deux épreuves de spécialité représentant un tiers de la note globale du candidat.

Familles de France reconnaît que le contrôle continu est essentiel mais regrette que les épreuves anticipées se déroulent sans que le programme soit terminé. Les élèves délaissent ensuite les matières spécialisées oubliant l'enjeu qui est aussi de se former pour l'enseignement supérieur.

Familles de France s'interroge sur l'acquisition en six mois d'un programme prévu pour une année. Ne serait-il pas plus judicieux et pertinent que le contrôle continu soit organisé en plusieurs épreuves, et ce, jusqu'au mois de juin.

Familles de France propose que soit apportée, dès l'année prochaine, une modification à l'organisation du baccalauréat.

Contact : Mireille Lachaud responsable pôle Education - 06 16 58 69 92

Familles de France est un mouvement reconnu d'utilité publique et agréé défense des consommateurs. Il participe à la défense des intérêts de la famille en s'organisant au sein d'un réseau qui propose des actions à visée sociale, économique, de protection du consommateur et de santé, ayant pour finalité l'accompagnement et la défense des familles.